

FAMILLES RURALES

1^{ER} MOUVEMENT FAMILIAL DE FRANCE

Familles Rurales est une association nationale reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain.

Avec 160 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales et 40 000 bénévoles, c'est le 1^{er} mouvement familial associatif de France. Il est un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire.

Familles Rurales est agréé association de défense de consommateurs.

Pluraliste, indépendant et laïc, nous portons un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

EN EURE ET LOIR

Le département d'Eure et Loir compte 41 associations locales et plus de 500 bénévoles qui œuvrent toute l'année à l'animation des territoires. Nous cherchons sans cesse à faire entendre la voix des familles, les représenter, les accompagner et leur permettre de vivre pleinement à chaque âge de la vie.

UN TEMPS À PART POUR POSER DES MOTS SUR DES MAUX

Vous connaissez un.e jeune autour de vous qui accompagne un parent, un grand-parent, un frère, une sœur... une personne en situation de handicap ou malade ?

Que ce soutien soit quotidien ou non, qu'il soit pour la toilette, les courses, les démarches administratives ou un soutien moral, transmettez-lui cette plaquette ainsi qu'à sa famille !

RENSEIGNEMENTS

Familles Rurales
Fédération d'Eure et Loir

fd.eureetloir@famillesrurales.org
02.45.26.01.30

Noéline LEROY, directrice
Noeline.leroy@famillesrurales.org

Anne BUREAU, conseillère technique
Anne.bureau@famillesrurales.org

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action :

- | | | |
|----------------|------------|-------------------|
| - Famille | - Jeunesse | - Vie associative |
| - Consommation | - Loisirs | - Formation |
| - Éducation | - Tourisme | - Santé |

Membre de Familles Rurales, fédération nationale, reconnue d'utilité publique.



JEUNESSE
Donner vie à ses projets

Familles Rurales d'Eure-et-Loir

LES JEUNES AIDANTS FAMILIAUX



Samedi 10
avril 2021
10h - 12h

Présentation du
séjour aux
familles

FAMILLES RURALES, QUI SOMMES-NOUS ?

ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS

Depuis plus de 3 ans, nous menons une réflexion sur l'accompagnement des aidants. Aider un proche malade ou en situation de handicap a des impacts importants sur son quotidien, sur ses préoccupations et sur son entourage, il est important d'avoir des espaces et des interlocuteurs en capacité d'entendre et d'écouter les maux. Nous mettons en place deux **cafés des aidants** sur le département.

SPÉCIALISTE DE L'ENFANCE-JEUNESSE

Depuis plus de 30 ans, nous organisons des accueils de loisirs à séjour d'enfants et d'adolescents.

Ce séjour est un temps particulier pour des jeunes qui sont à la fois collégiens ou lycéens et aidants familiaux. Ce séjour est une parenthèse dans le quotidien parfois compliqué de ces ados, il leur permet de faire une pause, avoir un espace et du temps rien qu'à eux, rencontrer d'autres jeunes vivant la même situation et parler de ce qu'ils ont sur le cœur.



LES JEUNES AIDANTS, QUI SONT-ILS ?

Un jeune aidant est un **enfant, adolescent, ou jeune adulte de moins de 25 ans** qui vient en aide, de **manière régulière et fréquente**, à un membre de son entourage proche qui est malade, en situation de handicap ou de dépendance. Cette aide régulière peut être prodiguée de **manière permanente ou non** et **prendre plusieurs formes** notamment : nursing, soins, accompagnement dans les trajets, démarches administratives, communication, activités domestiques, coordination, vigilance permanente, soutien psychologique.

LE SÉJOUR DE RÉPIT ARTISTIQUE

OBJECTIFS :

1. Permettre aux jeunes aidants familiaux d'avoir un temps de répit adapté à leur âge et à leur situation
2. Favoriser l'expression des jeunes aidants sans peur de la stigmatisation

Et concrètement ?

- Mettre en place un séjour de répit entre paires
- Utiliser les arts comme facilitateurs d'expression
- Proposer des activités et des moyens d'expression variés pour aider à poser des mots sur des maux

LE DÉROULEMENT DU SÉJOUR :

Avant le séjour :

La réunion de présentation : que ce soit après l'orientation d'un professionnel (médecin de famille, infirmier scolaire, animateur, professeur,...) ou spontanément, une réunion de présentation permettra aux jeunes et à leur famille de poser toutes les questions les préoccupant sur le séjour.

L'entretien individuel : chaque jeune et sa famille seront reçus individuellement pour une présentation plus détaillée du séjour. Cet entretien permettra de répondre aux questions, évaluer les motivations du jeune, le contexte familial et lever les contraintes liées au séjour et à l'absence du jeune.

Pendant le séjour :

Ce séjour alliera différents aspects. Chaque jeune sera accompagné dans la réalisation d'une **œuvre artistique individuelle et une œuvre collective**. Elle permettra au jeune de parler de soi et de son quotidien. Un accompagnement psychologique individuel et collectif sera effectué tout au long du séjour. La vie quotidienne et les temps libres leur permettront de se retrouver ou s'isoler, participer à la vie de groupe. Les réalisations artistiques seront diffusées aux familles en fin de séjour soit dans un lieu public soit remis sur un support numérique.

Après le séjour :

Une évaluation de l'impact du séjour sera réalisée auprès des jeunes, de leur famille et de l'équipe d'encadrement. L'évaluation réalisée par un.e professionnel.le extérieur.e. Elle permettra l'amélioration et l'adaptation du dispositif pour les éditions suivantes.

QUAND ?

Du lundi 3 mai
au vendredi 7
mai 2021

POUR QUI ?

15 places pour
les jeunes de
11 à 15 ans

OÙ ?

Au CRJS de
Chartres

COMBIEN ?

Gratuit